



Conseil régional du Centre-Val de Loire
9, rue Saint Pierre-Lentin
CS 94117
45041 Orléans Cedex 1
Tél : 02 38 70 30 30 – Fax : 02 38 70 31 18
www.centre-valde Loire.fr

Délibération de l'Assemblée Plénière

DAP N°23.05.06

ADOpte A LA MAJORITE

POUR : Groupe Socialistes, Radicaux, Citoyens (25) / Groupe Ecologie et Solidarité (11) / Groupe Communiste et Républicain (6)
CONTRE : Groupe Rassemblement National Et Alliés (11) / Ambre LOUISIN
ABSTENTION : Groupe Union de la Droite, du Centre et des Indépendants (12) / Groupe Centre, démocrate, républicain et citoyen (9) / Cyril HEMARDINQUER

OBJET : Feuille de route 2024-2028 pour faire vivre la Démocratie Permanente : un engagement renouvelé de la Région Centre-Val de Loire pour une vitalité démocratique et citoyenne renforcée

Le Conseil régional, réuni en Assemblée plénière **les 21 et 22 décembre 2023**, après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil régional ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10 ;

Vu l'avis émis par le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional en date du 18 décembre 2023 ;

Vu l'avis favorable émis par la commission Education, Lycées, Jeunesse, Démocratie, Sport lors de sa réunion du 15 décembre 2023 ;

Considérant les ambitions de la Région visant à :

- Structurer et enrichir l'écosystème régional favorable à la vie démocratique et à la participation citoyenne
- Favoriser le dialogue avec les citoyens et les acteurs du territoire et permettre la participation du plus grand nombre dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques régionales

DECIDE

- D'approuver la feuille de route 2024-2028 pour faire vivre la démocratie permanente en région Centre-Val de Loire présentée en annexe.

Le Président du Conseil régional,



François BONNEAU

SIGNE LE : 22 décembre 2023

PUBLIE LE : 22 décembre 2023

NB : Le Président susnommé certifie le caractère exécutoire de cette décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans CEDEX 1, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr> dans ce même délai.

1- Contexte et vision régionale pour la démocratie permanente

La Région Centre-Val de Loire inscrit depuis de nombreuses années la construction de ses politiques publiques dans un dialogue permanent avec les acteurs socio-économiques de tous les territoires qui la composent. Cette volonté a donné lieu à la mise en place régulière de rencontres, d'échanges, de dialogues, d'écoute. Cette posture coopérative et cette habitude de longue date et très forte de co-construction des politiques publiques régionales avec les acteurs « intermédiaires » (société civile organisée, institution...) a permis, par effet levier, d'aller vers un dialogue direct plus poussé avec les habitants et habitantes.

En 2017, la Région Centre-Val de Loire a initié cette démarche innovante de « démocratie permanente », persuadée qu'il est nécessaire de conforter la légitimité de la démocratie représentative, d'une part, du dialogue social d'autre part, et de développer des liens permanents entre les citoyens et celles et ceux à qui ils ont donné mandat.

À l'issue d'une tournée citoyenne en partenariat avec l'association Démocratie, elle a voté, en avril 2018, un plan d'actions « Faire vivre la démocratie permanente en région Centre-Val de Loire ». La Région promeut ainsi depuis 5 ans le développement de nouvelles formes de participation aux politiques publiques régionales tout en s'attachant à favoriser la capacité d'agir de chacune et chacun sur son territoire, pour faire vivre, en pratique, une démocratie vivante qui embarque les populations sur les enjeux de société.

La démocratie permanente telle que la définit la Région Centre-Val de Loire est :

- **Une démocratie participative** : En complémentarité de la responsabilité des élu·e, à qui ils ont donné mandat, les citoyens, les citoyennes, et les acteurs et actrices de la société civile peuvent directement enrichir les politiques publiques mais aussi participer à leur conception et à leurs améliorations continues.
- **Une démocratie qui soutient le pouvoir d'agir** : par une reconnaissance de la capacité des citoyennes et citoyens à s'engager et à entreprendre.
- **Une démocratie ouverte, visant l'élargissement constant du cercle des participant·es**. Pour cela, il s'agit d'être à l'écoute des formes multiples de participation tout comme d'expérimenter des méthodes nouvelles. Par l'éducation populaire, par la diffusion d'une culture de l'implication et de la coopération, par l'innovation démocratique cette implication, en particulier celle des citoyennes et des citoyens les plus éloignés, doit être encouragée.

Pour la Région, il est important de faire vivre cette démocratie permanente « partout » et « tout le temps » :

- **« Tout le temps »** car l'élection qui assoie la légitimité des élus ne peut néanmoins être considérée comme le seul élément dans le fonctionnement démocratique. La démarche doit permettre, qu'entre deux élections, se mettent en place des formes multiples d'implication citoyenne, des alliances nouvelles entre élu·es, citoyen·nes et corps intermédiaires, des formes de participation ponctuelles comme structurelles.
- **« Partout »** signifie qu'il ne saurait exister de démocratie sans la recherche d'un élargissement constant du cercle de celles et ceux qui participent et agissent pour l'intérêt général.

Le plan d'actions « Faire vivre la démocratie permanente en région Centre-Val de Loire » voté en 2018 s'organisait autour de 4 ambitions déclinées en 25 mesures :

- Eduquer/se former : Apprendre pour élargir le cercle de celles et ceux qui participent
- Être en lien, coopérer et s'ancrer dans les territoires
- Agir autrement, innover et expérimenter
- Impliquer plus largement pour / et décider autrement.

23 des 25 mesures sont aujourd'hui en cours ou terminées, soit un taux de déploiement de 92%. Les 2 mesures non réalisées ont été empêchées pour des raisons de complexité de mise en œuvre en raison et de la multiplicité des décideurs (Etat, éducation nationale et secteur de la recherche). Les éléments clefs de ce premier acte de la démocratie permanente et les principales réalisations du plan d'actions figurent en annexe.

Cinq ans après le vote de cette délibération, la Région engage une nouvelle étape dans sa politique de démocratie permanente. Elle souhaite poursuivre la dynamique engagée pour faire à nouveau du défi démocratique un enjeu fondamental et continuer de favoriser son appropriation par le plus grand nombre, en englobant tous les aspects de la participation citoyenne, en tissant un lien fort avec la vie associative, la jeunesse et l'éducation populaire.

Ce nouvel engagement régional s'inscrit dans une période de crises multifactorielles, climatiques, économiques et sociales en particulier. Cela implique que les valeurs démocratiques de nos institutions soient profondément enracinées dans le tissu social et d'avoir une société civile qui s'engage activement dans la vie civique.

La nouvelle feuille de route de la Démocratie Permanente en région Centre-Val de Loire est l'occasion de faire du commun, d'instituer une nouvelle proximité et de nouveaux rapports entre les citoyen·nes et les élu·es.

A travers cette nouvelle feuille de route, la Région ambitionne de contribuer à créer les conditions d'une démocratie permanente et active qui nous permettra de relever collectivement les défis des transitions sociétale, climatique, écologique, numérique, économique...

2- Une méthode d'élaboration participative de l'acte 2 : une année de co-construction

Désireuse de rassembler les acteurs autour d'une même dynamique et de porter la démarche de démocratie permanente dans l'ensemble de ses politiques, la Région Centre-Val de Loire a construit ce nouvel acte et ce rapport, après plusieurs étapes.

A- Le vote de la charte de la participation

Votée en février 2023, la charte de la participation de la Région Centre-Val de Loire pose une vision partagée des principes et valeurs portées par l'assemblée régionale en matière de participation. Elle est structurée autour de 5 engagements :

- Diffuser une culture de la participation citoyenne en Région Centre-Val de Loire,
- Proposer des cadres de participation clairs,
- Mobiliser la plus grande diversité de participant·es,
- S'assurer d'un cadre de débat démocratique,
- Rechercher des formes innovantes, proposer une évaluation et une amélioration continue.

B- Une année de co-construction

- Une démarche globale avec la constitution d'un comité de pilotage composé de vice-président·es régionaux, d'un comité de suivi constitué d'acteurs du territoire, et en

interne aux services d'une équipe projet transversale.

Des temps de rencontres et d'échanges réguliers sur 10 mois pour avancer collectivement sur les objectifs suivants :

- Etablir une vision partagée de la politique de démocratie Permanente
- Poser la phase de concertation de l'acte 2 de démocratie Permanente en externe avec les acteurs du territoire et en interne avec les Directions opérationnelles
- Structurer et animer un réseau pluridisciplinaire sur les thématiques liées aux questions de démocratie, de participation et d'éducation populaire
- Fédérer des acteurs territoriaux, relais et accompagnateurs de nos futures concertations
- Accompagner des initiatives innovantes en matière d'éducation populaire comprise comme une éducation à la citoyenneté sur le territoire
- Préparer un grand événement régional sur la thématique.

Tout au long de cette année, plusieurs temps de travail, en transversalité avec les directions opérationnelles, ont porté sur leurs pratiques en matière de participation citoyenne et sur leurs attentes par rapport à une nouvelle feuille de route de la démocratie permanente. L'équipe projet dédiée à la co-construction de l'acte 2 a ainsi été sollicitée.

15 entretiens ont été par ailleurs réalisés en 2022 et 2023 par la vice-présidente en charge de la démocratie permanente et de l'éducation populaire pour comprendre les attentes et besoins des vice-président·es sur les questions de participation citoyenne dans les politiques régionales.

De manière concomitante et complémentaire, l'équipe transversale interne « Germines » qui existe depuis fin 2021 pour ancrer la culture de la participation dans la pratique de la collectivité, s'est mobilisée pour imaginer une boîte à outil de la participation régionale, poser ainsi des apports méthodologiques et initier un cercle de contribution.

- Des temps de concertation sur le territoire régional

Sur toute l'année 2023, plusieurs temps de concertations ont été organisés avec les acteurs du territoire.

- Mise en place et animation de plusieurs groupes de travail issus des réflexions du comité de suivi : groupes d'acteurs-rices de citoyenneté, groupe d'élus municipaux, groupe suivi/évaluation avec le CESER.
- Organisation d'ateliers participatifs et contributifs à l'élaboration de la feuille de route dans le cadre de l'événement "Cap sur la démocratie permanente". Un atelier par département coanimé avec Ville au carré et des membres des porte-voix. 163 participants répartis sur 7 ateliers programmés du 16 septembre au 12 octobre 2023 ont permis de formuler 56 propositions de fiches actions.
- Organisation d'un atelier participatif de co-design, composé d'une trentaine de personnes : élus régionaux, membres du CESER, acteurs et associations des territoires, agents de la Région, citoyens et citoyennes. Ces personnes ont travaillé, en partenariat avec l'association Démocratie ouverte et la Région Occitanie, sur l'indice régional de qualité démocratique qui est toujours en cours d'élaboration.

- Une consultation numérique grand public

Entre le 8 juin et le 31 octobre 2023, les habitants de la région ont été invités à s'exprimer sur les questions de participation, citoyenneté et démocratie sur le site <https://jeparticipe.centre-valdeloire.fr/>

Ils pouvaient contribuer sur les 4 thèmes suivants :

- Thème 1 : Sensibiliser et éduquer à la citoyenneté
- Thème 2 : Agir en tant que citoyen et/ou porter des initiatives citoyennes
- Thème 3 : Participer à l'élaboration des politiques de la Région
- Thème 4 : Interpeller la Région
- Thème 5 : Autre

66 contributions ont été déposées : 38% sur le thème de l'élaboration des politiques publiques, 25% sur l'éducation à la citoyenneté, 15% sur l'interpellation et 12% sur le pouvoir d'agir. Plus de la moitié de ces propositions ont été portées par des représentants de structures (associations, collectifs, institutions). Un peu moins de la moitié ont été proposées par des habitant·es, à titre individuel.

Tous ces échanges, cette volonté de partage de communs et ce processus de travail collaboratif ont permis de rassembler les acteurs autour d'une même dynamique, créer des synergies, et donner une cohérence globale qui trouve tout son sens dans la nouvelle feuille de route.

3- Une nouvelle feuille de route 2024-2028 de l'action régionale en matière de démocratie permanente

Cette nouvelle étape pour la démocratie permanente s'appuie sur les enseignements tirés du déploiement du premier plan d'actions :

- De vrais changements à l'œuvre

De multiples expérimentations en matière de participation ont été conduites sur les politiques régionales et les politiques publiques en général notamment sur la participation citoyenne, sur la participation des jeunes, sur la convergence des transitions démocratiques et écologiques. Un regard sur le dernier mandat permet de voir que les réalisations du plan d'actions de démocratie permanente et les avancées ont été importantes (cf. annexe).

- Il reste des axes d'amélioration :

- Une meilleure structuration de l'appui aux acteurs qui font vivre la vie citoyenne et l'expression du pouvoir d'agir des habitant-es sur l'ensemble des territoires
- Un confortement « de la vie démocratique et de la culture de la participation » en externe et en interne à la collectivité (sur ses propres pratiques et démarches de participation)
- Une amélioration de la lisibilité et la visibilité de l'action régionale en matière de démocratie et de participation citoyenne.

Cette nouvelle étape pour la démocratie permanente s'appuie sur **les 5 engagements fondateurs, déjà cités plus haut, de la charte** votée en février 2023.

La Région définit 2 axes stratégiques de travail sur le mandat, qui se nourrissent l'un de l'autre

Axe 1

Structurer et enrichir l'écosystème régional favorable à la vie démocratique et à la participation citoyenne

Axe 2

Favoriser le dialogue avec les citoyens et les acteurs du territoire et permettre la participation du plus grand nombre dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques régionales

Enrichir l'écosystème régional favorable à la vie démocratique et à la participation citoyenne, c'est se donner les moyens d'élargir les cercles de participants et participantes à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques régionales. Dans le même temps, favoriser le dialogue de la Région avec les acteurs du territoire et les habitants, c'est établir un lien de confiance entre des institutions parfois imposantes et un public parfois méfiant.

La question de l'engagement citoyen se pose de manière de plus en plus pressante, surtout pour ceux qui se sentent exclus du débat public ou ne sont pas sollicités pour y participer. Parmi ces personnes, on retrouve diverses catégories, allant des citoyens et citoyennes isolées pour de multiples raisons, aux jeunes, qui peuvent parfois paraître peu intéressés par des sujets qui semblent éloignés de leur vie quotidienne.

Les associations, les corps intermédiaires, sont particulièrement bien placés pour assumer ce rôle de médiateur, d'éducation à la citoyenneté et pour encourager l'implication de ces publics. En incitant à participer, à rejoindre un collectif et à s'investir davantage dans la sphère publique et sur les enjeux qui les concernent, les associations favorisent la capacité pour chacun à s'engager dans le débat public, la vie démocratique et de pouvoir y contribuer.

Axe 1 : Structurer et enrichir l'écosystème régional favorable à la vie démocratique et à la participation citoyenne

Face aux grands enjeux du 21e siècle, toutes les volontés sont bienvenues et souhaitées. Sur le territoire régional, des habitantes et habitants s'organisent et concentrent leurs efforts pour faire émerger des nouvelles façons de faire, d'être ensemble et de vivre en transformant ce qui a besoin de s'adapter. C'est en s'associant, en coopérant et en partageant des expériences collectives que les territoires seront plus résilients et que la région sera plus à même de répondre aux aspirations démocratiques. La Région œuvrera pour atteindre les objectifs suivants.

A- Favoriser l'expérience démocratique et l'engagement citoyen

La vitalité territoriale s'alimente de la capacité d'agir et de s'engager des citoyens et citoyennes. Même si le sentiment d'être utile est un levier d'engagement, exercer sa citoyenneté n'est pas facile. Il est nécessaire d'avoir confiance en sa capacité de faire, d'être informé·e, d'avoir certaines compétences, de pouvoir rencontrer d'autres personnes, de bénéficier d'espaces appropriés pour cela. L'expérience d'une organisation collective, la formation et l'accompagnement tout au long de la vie, les méthodes d'éducation populaire sont des moyens de développer les capacités d'agir et donc de contribuer à la vitalité démocratique.

Encourager l'engagement des jeunes par des dispositifs favorisant leur implication dans des projets

La Région Centre-Val de Loire porte déjà de nombreuses actions pour permettre une acculturation des lycéens et lycéennes sur la citoyenneté et l'engagement :

- Une rubrique informative "engagement" sur le site Yeps
- Démarche Ma région 100% éducation citoyenneté et 100% cadre de vie participatif pour les projets éducatifs portés par les équipes des lycées
- Aide au financement du Prix jeunesse porté par l'Observatoire des inégalités
- Soutien à l'engagement des jeunes à travers les Services civiques, les Juniors associations, les associations gérées et animées par des jeunes (mesure 5 de la feuille de route jeunesse)
- Le Challenge jeunes en Europe porté par la Direction Europe et Internationale lancé en novembre 2023 pour une valorisation des résultats en mai 2024 pendant le mois de l'Europe
- Journées annuelles régionales d'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale organisées par la Région et Centraider.

Favoriser l'engagement des habitant-es de la région sur leur territoire.

La Région donne les moyens aux habitant-es d'exercer leur citoyenneté notamment avec :

- les parcours d'engagement associatif (ambition 2 de la stratégie vie associative)
- la formation des dirigeants bénévoles des associations, via le mouvement associatif pour encourager la prise de responsabilité dans les gouvernances et outiller les adhérents.
- le "dispositif Culture à partager" qui vise à renforcer la mise en œuvre d'actions culturelles à destination de la jeunesse et des personnes éloignées de la culture et de la pratique artistique
- les ateliers « let's go for climate » et l'émergence de collectifs citoyens sur l'énergie
- la sensibilisation des agent-es régionaux qui sont aussi des citoyens et citoyennes (fresque du climat, projet ITEEnéraire...)
- le dispositif « défis citoyens pour le climat » décliné sur plusieurs thématiques : énergie, alimentation, déchets, biodiversité, mobilité.

➤ Des pistes d'actions pour aller plus loin

- **Promouvoir et favoriser des outils d'éducation à la citoyenneté** : former des « fresqueurs de la démocratie », proposer des animations de la fresque de la démocratie dans les lycées de la région, soutenir les actions d'éducation aux médias ...
- **Mettre en place des budgets participatif dans les lycées**
Une réflexion est en cours pour lancer une démarche de budgets participatifs dans les lycées.
- **Développer les recherches participatives** avec le nouvel appel à projets PARS (Partenariats Action Recherche Société) pour renforcer le dialogue entre les acteurs de la recherche et ceux de la société civile, avec pour objectif de répondre à des problématiques d'intérêt régional sociales, culturelles, économiques ou encore environnementales (cf action 23 du SRESRI adopté en octobre 2023)

B- Accompagner et valoriser les acteurs activateurs de citoyenneté

Activer la citoyenneté, c'est donner les moyens aux habitant·es d'agir en citoyen·es éclairés et responsables. Les acteurs « activateurs de citoyenneté », ce sont toutes ces structures qui encouragent l'engagement, permettent la participation de toutes les volontés à la prise de décision. L'écosystème régional regorge de tous ces acteurs qui parfois demandent du soutien, de la formation et des ressources adaptées à leurs besoins. Prendre soin de ces acteurs, c'est prendre soin de notre démocratie.

Animer un réseau d'acteurs se reconnaissant dans les valeurs et les objectifs de la démarche de démocratie permanente

La Région s'appuie sur des acteurs partenaires :

- Les « corps intermédiaires », c'est-à-dire la société civile organisée : associations, syndicats, entreprises...
- Les acteurs et actrices institutionnelles du territoire : élu·es, collectivités, institutions...

Pour favoriser et accompagner l'activation citoyenne, la Région a initié la création de réseaux actifs et de communautés de citoyen·nes et d'acteurs/actrices tant pour échanger sur les pratiques et expériences de participation, que pour multiplier les initiatives de participation :

- Les « Porte-voix activateurs de citoyenneté », réseau d'ambassadeurs de démocratie permanente : au 1er janvier 2023, un socle d'une centaine de personnes démultiplicatrices des démarches participatives sur le territoire.
- Réseau Oxygène : laboratoire des dynamiques territoriales de transitions : en partageant des initiatives et pratiques inspirantes, la Région crée un espace où « ces belles histoires » sont partagées afin d'en partager collectivement les enseignements. Cet espace constitue en quelque sorte un laboratoire, qui a vocation à être une véritable caisse de résonance des initiatives locales inspirantes afin de créer un effet d'entraînement et de mobilisation sur les territoires. De nombreuses ressources, sous forme de vidéos ou de fiches d'expérience sont capitalisées sur le site dédié : <https://www.reseau-oxygene.fr>.
- COP régionale : 38 coalitions regroupant 266 membres et plus de 300 COPérateurs (représentant des citoyen·nes et des organisations publiques ou privées)
- Collectifs citoyens porteurs de projets de production d'énergie renouvelable ou de sobriété énergétique dans la cadre du projet européen Life Let's go for climate, lauréat de l'appel à projet européen LIFE, visant à accélérer la production d'énergie renouvelable et diminuer la consommation énergétique collective et individuelle
- La Région a soutenu la CRESS pour la préfiguration du réseau des Tiers-Lieux en région Centre-Val de Loire.

➤ Des pistes d'actions pour aller plus loin

● Organiser et faire vivre une « Coalition régionale de la vie citoyenne et démocratique »

L'objectif est d'animer un réseau d'acteurs engagés sur les questions démocratiques et citoyennes sous la forme d'une coalition régionale de la vie citoyenne et démocratique (élu·es, tiers-lieux, fédérations d'éducation populaire, associations...) en constituant notamment **un centre de ressources de la démocratie permanente** dont les fonctions seraient les suivantes :

- Étudier les nouvelles formes d'engagement et l'évolution des gouvernances en s'appuyant sur l'observatoire régional de la vie associative

- Structurer une offre de service d'accompagnement, de formation et d'information pour renforcer l'action de collectifs citoyens en s'appuyant notamment sur les associations d'éducation populaire
- Animer un réseau de collectivités
- Développer une plateforme pour partager des méthodes et des outils de participation et d'engagement
- **Créer un label** pour toutes initiatives, structures, démarches reconnaissant l'inclusion, l'innovation, des modalités de gouvernance inspirantes.

C- Faciliter et valoriser les initiatives citoyennes sur les territoires

Les citoyens inventent dans les territoires des solutions pertinentes, innovantes, inspirantes qui demandent à être partagées, en tout cas considérées. Valoriser ces initiatives c'est mettre en lumière ces richesses, c'est les soutenir, les encourager et leur donner la chance d'essayer, de susciter de l'envie, de l'espoir.

La Région Centre-Val de Loire soutient et valorise de nombreuses initiatives citoyennes avec les dispositifs suivants :

- Dispositif A vos ID : soutien à l'émergence d'Initiatives de Développement (ID) en faveur des transitions territoriales. Il donne des capacités aux acteurs locaux, notamment associatifs, de faire émerger et de tester des solutions nouvelles sur les territoires qui nécessitent une animation et coordination des acteurs qui collaborent
- Dispositif Cap'Asso, de soutien à la professionnalisation des associations
- Programme européen Leader, pour accompagner les initiatives locales en faveur du développement rural
- Soutien aux projets portés par les jeunes avec le Dispositif Pro jeunes
- Plateforme de financement participatif Efferve'sens
- Projet européen Life Let's go for climate : émergence de collectifs citoyens porteurs de projets de production d'énergie renouvelable ou de sobriété énergétique
- Dispositif 100% cadre de vie participatif ouvert aux lycées publics et CFA. Depuis 2016, 56 établissements (50 lycées et 6 CFA) ont participé
- Dispositif Mobilisation pour le climat et la transition écologique (MCTE)
- Dispositif d'appui aux projets européens et internationaux CAPEI sur son axe 1 pour les projets d'Éducation à la citoyenneté européenne, à l'ouverture au monde et à la solidarité internationale en Centre-Val de Loire
- Appel à initiatives « ICI la citoyenneté », pour repérer, encourager et soutenir des initiatives innovantes de participation citoyenne et/ou d'éducation à la citoyenneté au bénéfice du plus grand nombre, expérimenté en 2023.

➤ Des pistes d'actions pour aller plus loin

- **Soutenir des initiatives citoyennes inspirantes et les valoriser**
 - L'appel à projets « Initiatives Citoyennes Inspirantes », en fonction de l'expérimentation conduite en 2023, pourrait être renouvelé.
 - Tous les 2 ans, rencontres régionales de la démocratie permanente et de l'éducation populaire, Pop 'up citoyenneté, un événement fédérateur et stimulant pour la vie démocratique et citoyenne.
 - Tous les ans, des visites inspirantes dans les départements.

Axe 2 : Favoriser le dialogue avec les citoyens et les acteurs du territoire et permettre la participation du plus grand nombre dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques publiques régionales

La Région poursuivra les objectifs suivants.

A. Animer des temps et des espaces de concertation et de co-construction

Valoriser les nombreux espaces de concertation permanents mis en place

La Région Centre-Val de Loire travaille avec le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER), au-delà des saisines et avis réglementaires, sur des modalités de dialogue et de coopération, notamment sur les questions de concertation sur les politiques régionales et de participation citoyenne. Elle a également mis en place, en 2011, un Conseil régional de la jeunesse (CRJ), 3ème instance régionale.

En plus du CESER et CRJ, la région CVL s'appuie sur plusieurs assemblées consultatives réglementaires ou mises en place à son initiative qui couvrent le champ des politiques sectorielles pour lesquelles elle est compétente et même au-delà. Ces assemblées sont bien sûr parallèles à un dialogue régulier existant avec les têtes de réseaux des politiques régionales tout au long de l'année.

Tous sujets

- Conférence territoriale de l'action publique (CTAP)

Jeunesse

- Conseil d'orientation jeunesse (COJ)

Mobilité

- Conférence des autorités organisatrices des mobilités (AOM)

Economie emploi formation

- Conférence de l'économie
- Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP)
- Comités de développement de l'emploi (CODEVE) sur chaque bassin d'emploi

Agriculture

- Conférence régionale de l'alimentation (CRAlim)
- Comité régionale agriculture biologique et commission agroenvironnementale et climatique (CRAEC)
- Comité régional installation transmission en agriculture (CRIT)
- Commission régional forêt-bois (CRFB)

Transitions énergétiques et écologiques

- Assemblée régionale pour le climat et la transition énergétique (ACTE)
- Conférence régionale biodiversité
- Comité suivi plan déchets

Culture

- Conférence permanente de la coopération pour la culture (CPCC)

Sport

- Conférence Régionale du Sport (CRS)

Relations internationales

- Conférences permanente des relations internationales (CPRI)
- Comité de suivi des fonds européens

Numérique

- Conseil régional du numérique (CRNum)

Recherche

- Conférence régionale de l'enseignement supérieur, de la vie étudiante, de la recherche, de l'innovation, instaurée par le SRESRI adopté en Plénière d'octobre 2023

Organiser des temps de concertations thématiques et de mobilisation territoriale ponctuels

La Région Centre-Val de Loire organise de nombreux temps de consultation, concertation et mobilisation ponctuels dans la conception ou la redéfinition de ses politiques. A titre illustratif et non exhaustif de ces temps, pour les plus récents :

Jeunesse

- Lancement des Etats généraux de la jeunesse (2022) : plus de 100 rencontres avec des formats innovants (concert'actions au CRIJ (livestreaming sur Twitch), tournées du Monopoly des inégalités...) mais aussi des rencontres avec les délégués ou les internes dans des lycées, avec les étudiants, les étudiantes...
- Pour imaginer le lycée de demain, la Région Centre-Val de Loire a souhaité associer l'ensemble des acteurs en menant une large concertation publique dès 2018. Entre 2018 et 2019, trois ateliers participatifs d'usage ont permis aux habitants, enseignants, futurs élèves, responsables associatifs, chefs d'entreprises locales, de s'exprimer et de partager leur vision du lycée de demain. Le lycée Joséphine Baker de Hanches a ainsi ouvert en septembre 2023.

Mobilité

- Enquêtes ciblées sur les mobilités

Economie emploi formation

- Etats généraux de l'économie et de l'emploi (2022)
- Concertation sur les formations sanitaires et sociales (2022)
- Forums régionaux annuels de la Culture scientifique technique et industrielle (CSTI)
- Concertation en vue de l'élaboration du Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI) (2023)

Aménagement du territoire

- Recours systématique aux conseils de développement dans le cadre de la contractualisation : avis sollicité aux étapes contractuelles et participation aux auditions en commission régionale thématisée.

Agriculture

- Séminaires et ateliers de travail sur la transition agricole et climatique pour préparer les stratégies agricoles et forestières de la Région (2022)
- Conférence autour des effets du changement climatique et de la mobilisation des filières agricoles pour renforcer l'atténuation et engager l'adaptation (2022)
- Atelier de concertation sur une vision partagée de l'agriculture de 2050 et de ses enjeux dans l'objectif de réviser la politique régionale des CAP filières (2022)
- Conférence Quels rapprochements entre élevage et grandes cultures pour des trajectoires soutenables à l'échelle régionale face aux enjeux du changement climatique ? (2022)

Transitions énergétiques et écologiques

- Ateliers citoyens dans le cadre de l'élaboration d'un scénario prospectif régional zéro déchet à l'horizon 2050 (2021)
- Ateliers Life Let's go for climate (depuis 2022 et pour 3 ans) : 4 ateliers citoyens par territoires accompagnés soit 72 sur la totalité du programme
- Semaines COP (en 2019, en 2021) reconduites en 2023 sous la forme d'ateliers départementaux « CAP sur la COP »
- Assises de l'eau (2023)

Transitions sociales et sociétales

- Assises de démocratie permanente (2017 et 2020)
- Atelier participatif et séminaire de design pour une étude de préfiguration d'une Conférence Régionale de démocratie permanente (2020)
- Concertation sur la vie associative (2022)
- Concertation des acteurs pour l'élaboration de la stratégie régionale égalité femmes hommes (2022-2023)
- Démarche « Mon lycée inclusif » pour la co-construction d'un dispositif qui favorise l'accueil et l'accessibilité dans les lycées (2023)
- Rencontres annuelles régionales (réciprocité ville-campagne, transition territoriale, nouvelle économie...) et ateliers thématiques organisés par le Réseau Oxygène (« habitat partagé », « nature en ville », « transition alimentaire »).
- Acte 2 de démocratie permanente et les 7 ateliers « Cap sur la démocratie permanente » (2023)
- Concertation avec les acteurs culturels lors du festival « Terre de son » sur la feuille de route régionale pour le handicap (2023)

Développer des méthodes de mobilisation des acteurs et des citoyens

Le Conseil régional a, depuis plusieurs années, multiplié les processus et méthodes globales qui font appel à plusieurs leviers de participation simultanément. A titre d'illustration :

- La COP régionale : un espace de dialogue ouvert et permanent qui permet à toutes et tous de s'engager en faveur du climat au travers de coalitions, de réseaux d'acteurs, et d'un conseil scientifique.
- La démarche collaborative avec l'ensemble des organismes de formation « Trans'formation Centre-Val de Loire, accélérateur de compétences ».
- Les défis de la transition (énergie et alimentation) repensés en 2020 en défi citoyen pour le climat avec un parcours à la carte portant sur 5 thématiques ; alimentation, énergie, biodiversité, déchets, mobilités.

La Région a également eu recours à des panels citoyens à 4 occasions :

- Préparation du Contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP) (40 panélistes en 2016)
- Elaboration du plan d'actions démocratie permanente (96 panélistes en 2017)
- Elaboration du Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) (30 panélistes en 2018)
- Elaboration d'un accord COP (30 panélistes en 2019-2020)

Faciliter la participation du plus grand nombre via l'outil numérique

La Région Centre-Val de Loire a recours à un outil numérique de dialogue, <https://jeparticipe.centre-valdeloire.fr>, pour ses consultations. En 2023, plusieurs sujets très divers ont été portés : SRADDET, inventaire du patrimoine, assises de l'eau, mobilité régionale et locale, démocratie permanente.

Favoriser l'interpellation via le CESER

Depuis le début de l'année 2018, le CESER Centre-Val de Loire propose un dispositif de saisine citoyenne. Il est le premier CESER en France à avoir mis en place un tel outil. Le CESER Centre-Val de Loire accepte d'examiner une pétition ayant recueilli l'adhésion d'au moins 4 000 signataires répartis sur l'ensemble du territoire régional. Le Bureau apprécie la recevabilité de la pétition, notamment le caractère régional de son objet, et peut décider d'auditionner le pétitionnaire pour étudier les suites à donner. Une saisine citoyenne a eu lieu sur la situation des hôpitaux publics (2018) et sur la possibilité de conserver comme biens publics les routes nationales de notre Région (2021).

Accompagner le développement de l'action du CRJ

Espace d'accès à l'engagement et lieu d'appropriation citoyenne, le Conseil régional de la jeunesse contribue à développer chez les jeunes un plus fort sentiment d'appartenance régionale dans un esprit d'ouverture et de solidarité.

Lieu d'engagement et d'initiatives, permettant aux jeunes d'être partie prenante de la construction des politiques publiques régionales, le CRJ, a été particulièrement contributif ces 2 dernières années, notamment à l'occasion des Etats généraux de la jeunesse.

Une réflexion et un accompagnement sur la gouvernance au CRJ est en cours pour les 2 années à venir. L'objectif est de faire évoluer la gouvernance du CRJ pour mettre en place un mode d'organisation et de fonctionnement plus efficace et qui corresponde aux attentes des jeunes et aux vocations du CRJ.

Cette instance d'engagement et d'éducation à la citoyenneté est un bel exemple d'espace institué qui fait la part belle à la parole et à l'action de la jeunesse de notre territoire, il nous faut continuer à l'encourager.

Développer la proximité des territoires avec les maisons de Région

La Région Centre-Val de Loire renforce sa présence de proximité avec 6 maisons de la Région Centre-Val de Loire créées en 2023. Avec cette nouvelle étape d'élargissement des politiques mises en œuvre au plus près des territoires et un renforcement de la présence des élus régionaux référents dans chaque bassin de vie, elle accroît encore sa relation aux acteurs institutionnels, à travers des politiques à la fois plus proches des besoins locaux (proximité) et mieux adaptées aux enjeux (solidarité), tout en donnant plus fortement à partager le rôle de la Région dans le quotidien des habitant·es (visibilité).

Ces nouveaux lieux de contact vont permettre de porter :

- une amplification et une diversification des modalités de dialogue avec les Pays/PETR et les EPCI à l'échelle de chaque bassin de vie
- la territorialisation renforcée de l'action régionale
- les priorités régionales d'interventions portées par la contractualisation
- une remontée permanente des réalités des territoires

De manière complémentaire, un réseau de développeurs territoriaux fédère les agents de développement et les services de la Région à travers l'organisation de partage et de retours d'expériences entre les membres du réseau, et la promotion des stratégies et dispositifs régionaux, et l'identification de leurs référents techniques.

Faire vivre une concertation territoriale régionale sur les bassins de vie

Cette concertation s'inscrit dans la démarche de territorialisation régionale et dans la dynamique de concertation/participation avec les territoires.

Objectifs :

- Renforcer l'articulation entre les politiques publiques « territorialisées » de la Région et les enjeux de développement des territoires (vision à 360°)
- Projeter l'action régionale sur les territoires et décliner une « feuille de route » (convention d'objectifs et de moyens »)
- 2 grands temps de concertation : la concertation politique (avec les élu·es locaux) et la concertation avec les acteurs socio-professionnels et les conseils de développement.

Développer de nouvelles formes de partenariat, à l'image des consortiums

La Région a commencé à développer de nouvelles formes de coopération très avancée et orientée sur des projets spécifiques ; il s'agit dès le début du partenariat de formaliser un engagement des parties prenantes qui prend la forme d'un accord et se traduit dans une gouvernance partagée d'une part, dans des livrables communs d'autre part. La Région pourrait être porteuse ou membre de ces nouvelles formes partenariales.

2 illustrations de démarches de ce type lancées :

- Consortium du Climate data hub, dont la Région est à l'initiative et pilote. Ce consortium permet de créer un cadre de confiance pour la mise en partage et l'utilisation des données publiques et privées au service de solutions d'atténuation des gaz à effet de serre et d'adaptation au changement climatique. 24 membres ont déjà signé l'accord de consortium en octobre 2023.
- Consortium du projet « ITEEnéraire », dont la Région a été à l'initiative conjointement avec l'ADEME et le CNFPT et qui rassemble ces 3 partenaires et 11 collectivités régionales volontaires, représentant un effectif d'environ 10 000 agents, pour concevoir et mettre en œuvre un programme de formation des élus et des agents des collectivités aux transitions énergétique et écologique.

➤ Des pistes d'actions pour aller plus loin

● Animer des temps de travail avec les relais sur les territoires

Des temps d'échanges réguliers avec les agents de développement et conseils de développement des Pays/PETR et des EPCI afin de partager les objectifs et les modalités de mise en œuvre de la démocratie en s'appuyant notamment sur les Contrats régionaux de solidarité territoriale (CRST), seront organisés par la Région. En juin 2023, le CESER a organisé une rencontre régionale des conseils de développement à laquelle la Région a participé. Renouveler de telles rencontres à tout son sens.

● Développer de nouveaux espaces de participation

La Région Centre-Val de Loire va mettre en place de nouveaux espaces de dialogue.

En matière de vie associative

Une nouvelle Conférence territoriale régionale de la vie associative sera créée dans les prochains mois.

En matière de mobilité seront institués :

- Comité régional des partenaires mobilités

La Région Centre-Val de Loire a mis en place, en octobre 2023, un Comité régional des partenaires mobilités. Ce nouveau comité comporte 12 personnes tirées au sort parmi des habitants ayant fait acte de candidature sur le site jeparticipe.centrevallde Loire.fr

- 30 Comités locaux des partenaires mobilités

Installés à l'échelle de bassins de vie ou des EPCI entre 2024 et 2025, les comités locaux des partenaires mobilités rassembleront les signataires des contrats opérationnels de mobilité, ainsi que 5 places habitants tirés au sort parmi des candidats.

- Les Comités de suivi de dessertes ferroviaires

Au niveau ferroviaire, la Région va instaurer un nouveau cadre de concertation pour son réseau régional Rémi qui sera opérationnel début 2024 au travers de Comité de suivi de dessertes ferroviaires. Pour chacun des comités, au-delà de leur composition inscrite dans les textes, il est prévu la participation de 10 personnes utilisatrices des lignes concernées (avec de nouveau un tirage au sort parmi des candidat·es et une représentation paritaire).

En matière d'enseignement supérieur et recherche, les Comités territoriaux Enseignement supérieur et vie étudiante sont en cours de constitution sur chacun des sites universitaires (Orléans, Tours, Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Issoudun). Ils se réuniront sous la coprésidence de la collectivité et de l'établissement chefs de file sur le site, et avec la participation de la Région.

- **Déployer de nouvelles modalités de gouvernance dans ses espaces de participation**

La place des partenaires des politiques régionales et des citoyen·nes a également été renforcée dès le début de mandat avec l'évolution par exemple de la Conférence permanente des relations internationales (CPRI), la Conférence permanente de coopération pour la culture (CPCC), le Conseil régional du numérique (CRNum), la Conférence Régionale du Sport (CRS) vers des espaces partagés et collaboratifs encore plus ouverts.

- **Permettre des formes de participation** qui donnent la possibilité sur des sujets stratégiques et d'importances pour l'opinion publique, de mobiliser des conventions citoyennes.

- **Valoriser les saisines citoyennes menées par le CESER**

B- Améliorer collectivement les modes de faire

Pour améliorer ses modes de faire, la Région Centre-Val de Loire a déjà mis en place un socle participatif partagé robuste et transparent, notamment avec la Charte votée en février 2023.

Acculturer les services et accompagner les directions de la Région

Pour essaimer les pratiques de la participation dans son organisation, la Région a mis en place depuis 2021 une équipe projet transversale dédiée appelée Germines. Les travaux de cette équipe sont intégrés dans la feuille de route de transformation managériale MAD'in (Management pour une ADministration INnovant). Cette équipe travaille concrètement à la mise en place d'un cercle de contribution interne (communauté, espace collaboratif, offre de service) et à l'élaboration d'un kit méthodologique de la participation à destination des agent·es et élu·es.

L'ensemble des directions de la Région peut être accompagnée par la direction de l'Appui aux datas pilotage et aux transitions (ADAPT) pour toute démarche participative, de sa conception et son évaluation : identifier les opportunités, les méthodes (orientation usagers, atelier d'intelligence collective, facilitation), des formations, diffuser les bonnes pratiques de participation (par exemple : panels, ateliers citoyens...).

Être en recherche permanente d'amélioration continue

Dans un souci d'amélioration continue, la Région s'appuie également sur des experts pour prendre de la hauteur sur ses pratiques et faire le lien avec des grands concepts et les évolutions démocratiques et de société. Elle est ainsi :

- en lien avec le milieu de la recherche sur ce sujet. L'appel à projets de recherche d'intérêt régional permet notamment de soutenir des projets en réponse aux besoins de la Région pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de ses propres politiques,
- partenaire de l'UMR CITERES, laboratoire de recherche régional de l'Université de Tours qui porte le projet de recherche TECDEM (localiser les transitions écologiques démocratiques et sociales),
- adhérente au groupement d'intérêt scientifique « Démocratie et Participation ».

Pour monter en compétence, elle appartient également à des réseaux d'échanges et de partage de pratiques :

- Initiation d'un groupe de travail dans le cadre de Régions de France sur les questions citoyennes avec la Région Occitanie,
- Adhésion à l'association Démocratie Ouverte, collectif d'innovateurs démocratique.

Evaluer sa politique de démocratie permanente

La Région souhaite faciliter le pilotage de ses politiques publiques et rendre compte de façon plus systématique aux citoyens et citoyennes de ses résultats. Depuis le début de l'année 2022, la Région Centre-Val de Loire est devenue une région pionnière, avec l'Occitanie, pour proposer un indice de qualité démocratique de niveau régional, en expérimentant un chantier régional d'élaboration d'un « DémoMètre » (<https://demometre.org>), projet opéré par l'association Démocratie Ouverte. Une version régionale du DémoMètre, développée initialement pour les communes, suppose d'adapter les critères et les indicateurs d'évaluation identifiés à ce jour aux compétences et pratiques démocratiques régionales et de développer sur la plateforme une fonctionnalité « multi-questionnaire » permettant aux Régions d'avoir leur propre interface. La Région finalise actuellement un prototype de ce DémoMètre.

Mettre en place d'une « Gestion Relation Usagers »

Dans un souci d'efficacité et de qualité des services rendus aux citoyens, aux citoyennes et à tous ses interlocuteurs, la Région a engagé un projet transverse de Gestion de la relation aux usagers (GRU) qui permettra une amélioration du partage d'information entre les services de la collectivité. Au-delà d'un système d'information qui permettra de gérer les interactions avec les usagers et les contacts (que ce soit par courrier, téléphone, demande par formulaire Internet, email...), il s'agira de définir un niveau de service et d'assurer un suivi de la qualité de services.

➤ Des pistes d'actions pour aller plus loin

- **Élaborer un plan de formation sur la participation** auprès des services de la Région et une démarche de sensibilisation auprès des élu·es régionaux. Ce programme de formation pourrait être complémentaire du projet inédit « ITEEnéraire » d'offres de formation sur les enjeux des transitions porté par la Région, l'ADEME et le CNFPT.

- **Faire vivre et déployer la boîte à outil de la participation actuellement proposée par l'équipe Germines**

Cette équipe a élaboré un kit méthodologique de la participation à destination des agent·es et élu·es qui souhaitent mettre en place des démarches de participation dans les politiques régionales. Celui-ci doit permettre de formaliser un mandat de participation. Actuellement en mode prototype, ce kit sera désigné et finalisé pour être déployé dans la pratique de la

collectivité. Pour se faire il sera mis en place une communauté de référent-es interne au sein des directions et dans chacune des maisons de Région constituant un cercle de contribution interne à un espace collaboratif, et une offre de service).

- **Déployer l'outil de Gestion Relation usagers**

Début 2024, les demandes des usagers sur les transports Rémi seront traitées dans le système d'information de la Gestion Relations Usagers en cours de déploiement. Fin 2024 sera mis en place un socle pour traiter les échanges avec les usagers et partenaires de la Région (courrier, email, demande par formulaire web, téléphone...). Il sera à terme possible de suivre le nombre de sollicitations, les thématiques concernées et leur fréquence, et suivre les réponses apportées.

C- Améliorer pour chaque citoyenne et citoyen l'accessibilité à l'information sur l'action régionale

Lors du vote de sa charte de la participation en février 2023, la Région Centre-Val de Loire a diffusé le panorama de ses dispositifs de participation et les 6 leviers qu'elle activait sur ces questions. Cette visibilité permet à chacun de trouver l'endroit où il peut prendre sa part selon le degré d'implication qu'il souhaite.

Communiquer sur la vitalité démocratique du territoire

Pour donner à voir promouvoir et valoriser la vitalité démocratique de son territoire, la Région Centre-Val de Loire active plusieurs supports de mobilisation et de communication.

- l'outil de dialogue citoyen de la Région : <https://jeparticipe.centre-valdeloire.fr>
- volet « engagement » du site YEPS : <https://www.yeps.fr>
- site Life Let's go for climate : <https://www.life-lets-go4climate.eu>
- site COP régionale : <https://cop.centre-valdeloire.fr>
- volet initiatives du site du réseau Oxygène : <https://www.reseau-oxygene.fr>
- site des Porte-voix : <https://lapartcitoyenne.fr>

La Région a également quotidiennement recours à ses réseaux sociaux (Twitter, LinkedIn, Facebook, Instagram...) pour diffuser ses actualités et impliquer les habitants et habitantes dans ses actions.

Utiliser des modes de communication différents

Pour rendre plus accessible et compréhensible l'action régionale au plus grand nombre, des modes de communication moins institutionnels sont déjà utilisés :

- Pièce de théâtre Cabaret des métamorphoses dans le cadre de l'accompagnement du programme Let's go for climate,
- Facilitation graphique pour restituer des ateliers contributifs, voire pour expliquer les actions de la Région
- Jeux comme le Monopoly des inégalités et fresques pour vulgariser les problématiques et permettre une meilleure appropriation des enjeux d'une part et d'apporter des propositions d'autre part
- Emissions de Radios ou live streaming Twitch. La Région Centre-Val de Loire anime, depuis plusieurs années, un dispositif de radio itinérante entièrement gérée par les lycéens. Cette opération permet aux élèves de s'initier à ce média et de s'exprimer sur différents sujets qui leur tiennent à cœur.

Partager des ressources et des données permettant l'innovation, y compris citoyenne

- Open data

L'ouverture des données, ou « open data » a pour objectif le partage et la réutilisation des données utilisées par l'administration. La Région publie, gratuitement et simplement, les données qu'elle collecte pour son propre compte sur l'ensemble de ses politiques sectorielles sur une plateforme en ligne : data.centrevaldeloire.fr. Ce site constitue une véritable richesse collective

utile aux citoyens, associations et entreprises au quotidien. Ces données fiables et récentes permettent d'évaluer un marché, de vérifier un besoin par des entreprises, collectifs, habitants et citoyennes. C'est là l'objectif de la Région : stimuler et faire émerger, avec l'open data, les projets innovants.

- Climate data Hub

La Région Centre-Val de Loire a pris l'initiative d'une démarche pionnière visant à favoriser le partage et l'utilisation des données pour la lutte contre le réchauffement climatique et pour l'accompagnement aux effets du changement climatique. Tout au long de la démarche, la place du citoyen est privilégiée dans les cas d'usages qui y seront déployée, à la fois sur des niveaux d'implication, d'information et de médiation. La place de citoyens dans le cadre de gouvernance établi avec le consortium pourra également être étudiée.

Communiquer sur l'action régionale

La communication sur l'action régionale, renforcée en proximité depuis 2022, poursuit plusieurs objectifs :

- L'information aux citoyens et ayants-droits : une meilleure connaissance des droits et services proposés par la Région en proximité, et un accès aux droits facilité ;
- La lisibilité : comprendre le sens de l'action régionale, les enjeux régionaux et propres au territoire local et ses spécificités ;
- La visibilité : renforcer la perception de la collectivité régionale, en donnant à voir les réalisations soutenues, portées et financées dans la proximité ; identifier les lieux de services et d'accueil du public, et les temps de dialogue entre la Région, ses représentants et les citoyens.

Un enjeu de démocratie et de citoyenneté sous-tend ces différents objectifs : comprendre le rôle et l'action de la collectivité régionale dans la proximité et la vie quotidienne, participer et s'engager pour le développement de son territoire de vie.

Outre les outils numériques dont on constate qu'ils ne permettent pas une diffusion large de l'information, la Région développe des supports d'information en visant une diffusion la plus exhaustive possible. Ainsi, un magazine d'information trimestriel a été lancé début 2023, distribué dans les 1 310 000 foyers du territoire régional. Ce magazine comporte 6 éditions : plusieurs pages sont consacrées à chaque département spécifiquement, permettant la mise en lumière des enjeux et réalisations propres aux territoires de vie. Le magazine a pour objectif d'apporter une information au public sur les projets, les initiatives, les services développés ainsi que les droits qui leur sont ouverts. Il révèle l'action régionale dans la proximité de tous les territoires et dans la vie quotidienne des habitants du Centre-Val de Loire. Il explique les enjeux d'une société en transition et les mesures d'accompagnement mises en place, au terme d'un dialogue construit à l'échelle de chaque territoire, en fonction de ses spécificités.

➤ Des pistes d'actions pour aller plus loin

- **Créer et faire connaître les supports pédagogiques nécessaires à l'explication du rôle, de l'organisation et du fonctionnement du Conseil régional pour le grand public.** L'objectif sera, pour toutes et tous, de donner à comprendre l'action de la Région et en quoi son action impacte le quotidien des habitants. Il s'agira aussi de communiquer sur la politique européenne, s'agissant des fonds gérés par la Région.
- **Faciliter l'accessibilité et la compréhension des procès-verbaux et des rapports des assemblées et commissions permanentes**
- **Labelliser et faire partager les démarches régionales innovantes et exemplaires en matière de participation (label du type « Ma Région engagée pour une Démocratie Permanente »)**

4- Modalités de pilotage, de suivi et de gouvernance de la feuille de route

A- Gouvernance

Le Région prévoit les conditions pour piloter, impliquer et mesurer les effets de cette feuille de route avec :

- La coordination générale de la feuille de route par la direction ADAPT en transversalité avec les directions opérationnelles et les maisons de Région.
- Le comité de suivi dont la fonction et la composition seront redéfinis. Ce comité ad hoc suivra notamment la mise en œuvre de la feuille de route et les travaux de la coalition, et proposera des ajustements et participera à l'évaluation de ses actions.
- Le comité de pilotage mis en place pour l'élaboration de la feuille de route, qui permettra d'impulser et arbitrer les décisions stratégiques.

B- Mise en oeuvre et évaluation

Pour continuer à impulser une dynamique de réseau, la Région proposera tous les 2 ans des Rencontres régionales de la démocratie permanente et de l'éducation populaire (les premières étant prévues le vendredi 9 et samedi 10 février 2024 à Bourges). Ce temps fort sera l'occasion de présenter un point d'étape de la feuille de route par la mise en visibilité des initiatives portées par les acteurs régionaux s'inscrivant dans les axes et les enjeux de la feuille de route et la valorisation des actions déployées par la Région. Le format de ces Rencontres et leur contenu seront construits avec les parties prenantes de la feuille de route.

En interne à la collectivité, sont prévus :

- La poursuite du travail des Germines (animation du cercle de contribution et de la communauté) et l'actualisation continue de la boîte à outils de la participation
- La réalisation d'un tableau de bord de la feuille de route qui permettra de suivre sa déclinaison opérationnelle
- La mise en place d'un groupe de travail dédié pour construire à horizon d'une année un **référentiel de suivi évaluatif** du plan d'actions émanant de cette feuille route. Une démarche d'évaluation participative (coconstruite avec les citoyens) pourra être expérimentée sur des thématiques ciblées. Ce référentiel sera complémentaire du DémoMètre régional.

Durant ces cinq premières années de mise en œuvre de la politique de démocratie permanente, la Région Centre-Val de Loire s'est beaucoup engagée en développant de nombreux espaces de concertation et de dialogue avec la société civile et les habitants et habitantes du territoire. Une manière de construire et de conduire ses politiques publiques s'est peu à peu installée au sein de la collectivité. Cette culture de la participation est sans cesse à défendre et à réinterroger parce qu'elle n'est pas la voie la plus directe pour la mise en œuvre d'un projet. Elle est pourtant celle qui offre le plus de garantie que le projet ait été partagé, interrogé, débattu. Le propre d'une démocratie.

Si nous voulons élargir le cercle de celles et ceux qui participent, en particulier au moment des élections, nous devons continuer de faire des enjeux de citoyenneté et de vie démocratique, des sujets majeurs pour notre collectivité. Cela passe par l'efficacité de nos politiques, la qualité de notre dialogue avec toutes les strates de représentation du corps social, notre capacité à permettre aux citoyens et citoyennes de se former, de s'engager, d'interpeller la collectivité et de construire les espaces collectifs nécessaires pour les transformations sociales et environnementales à venir. C'est l'ambition de cette feuille de route renouvelée de démocratie permanente.

5- PROPOSITIONS DU PRESIDENT

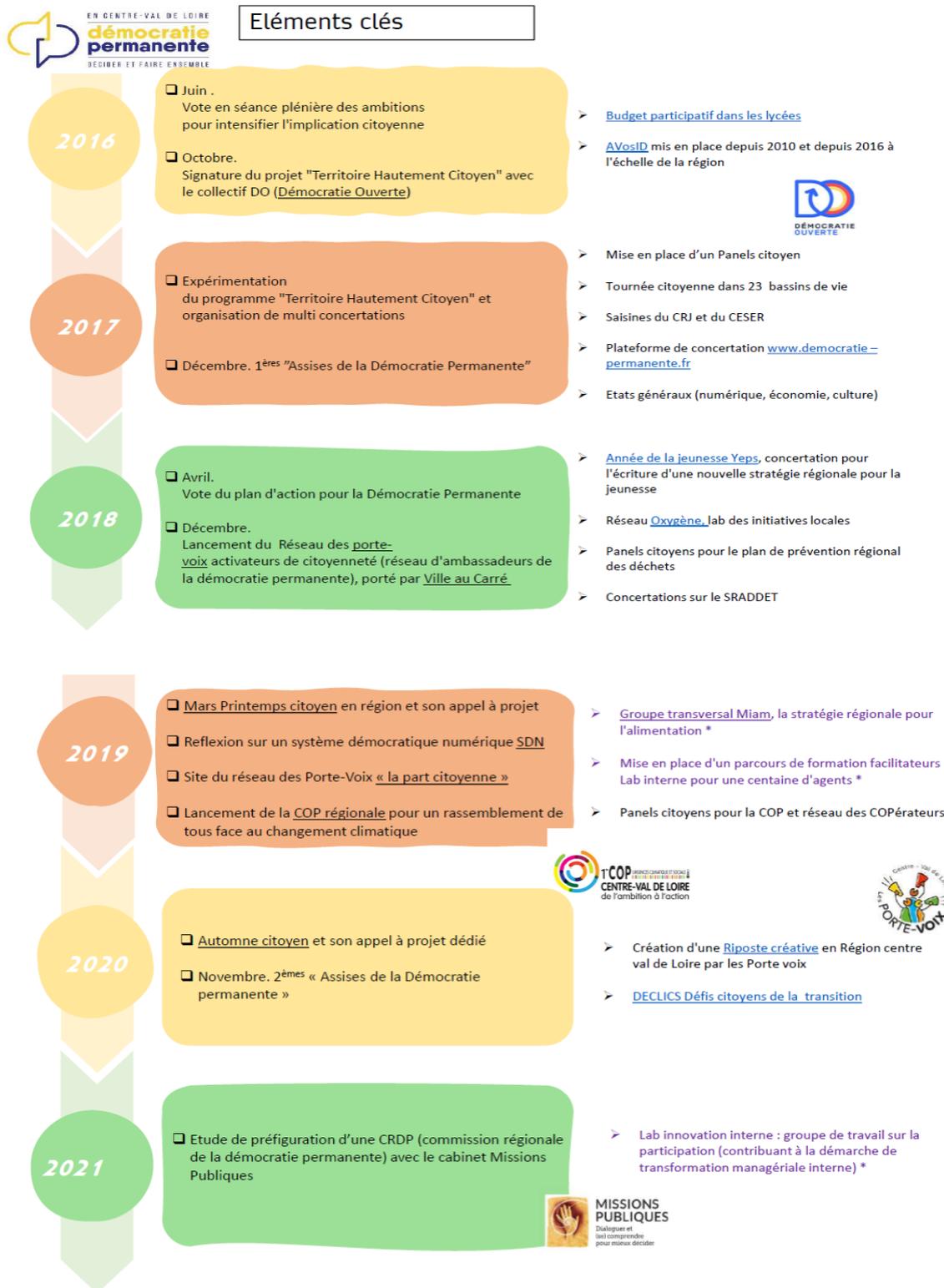
Je vous propose d'adopter la délibération suivante :

L'assemblée plénière, réunie les 21 et 22 décembre 2023 à Orléans,

Décide :

- D'approuver la feuille de route 2024-2028 pour faire vivre la démocratie permanente.

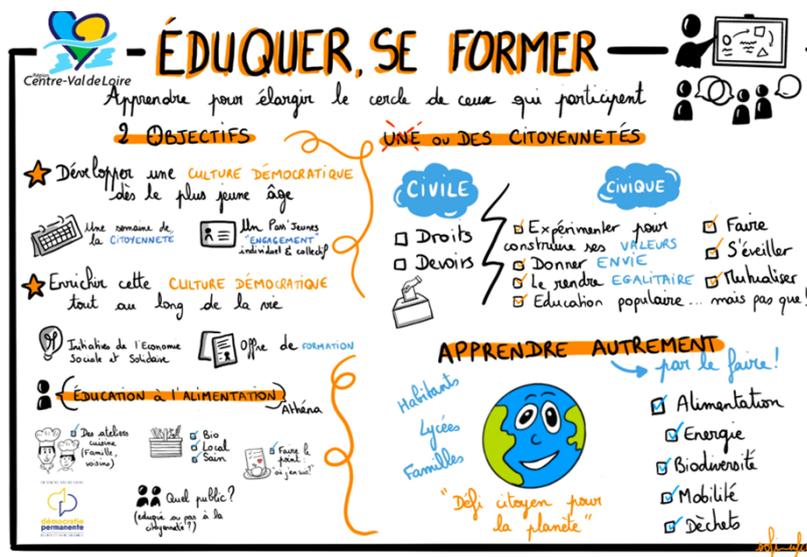
ANNEXE : Eléments clefs de l'acte 1 de la démocratie permanente et principales réalisations du plan d'actions « faire vivre une démocratie permanente en RCVL » voté en 2018



* en interne à la collectivité

2022/23 Préparation de la feuille de route démocratie permanente pour la nouvelle mandature : nouvelle charte de la participation, panorama des démarches participatives en RCVL
Principales réalisations du plan d'actions

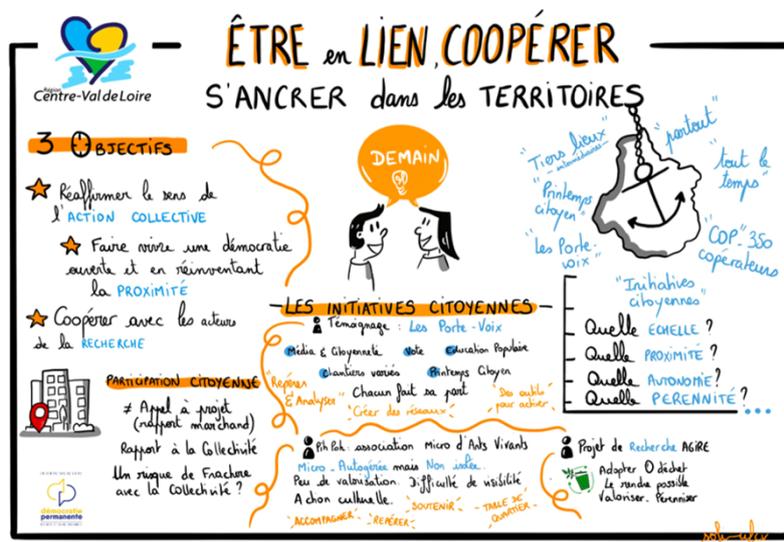
Ambition 1 :



- Site yep's qui contient un volet sur l'engagement. 158 696 comptes créés depuis le début du dispositif. Refonte du site en septembre 2022
- Mise en place d'une instance de la concertation dédiée à la jeunesse COJ
- Ma région 100 % éducation
- Budget participatifs lycées/ CFA devenu Appel à projet 100% cadre de vie participative ouvert aux lycées publics. Depuis 2016, 56 établissements (50 lycées et 6 CFA) ont participé . 635 000 euros de subvention accordées. Marché avec COPANAME. Que lycées publics.
- 2019-avec COP -Ma jeunesse pour le climat ; 32 établissements 38 projets soutenus à hauteur de 110 000 euros dispositif élargi à la rentrée 2022 au dispositif Pro jeunes d'accompagnement des démarches participatives multi thèmes dans lycées
- Apprendre autrement en faisant : augmentation croissante du nombre de familles, habitants équipes qui ont participé aux défis de la transition ; aujourd'hui repensés en défi citoyen pour le climat avec un parcours à la carte et multi thèmes ; alimentation, énergie, biodiversité, mobilité, déchets.
- Accès au programme DECLICS qui permet, via une plateforme internet, d'organiser les défis à différentes échelles, de mutualiser les supports et la méthodologie, d'obtenir l'ensemble des données statistiques nécessaires au bilan et au suivi du dispositif et de construire un défi de manière détaillée (accès à des quiz, paramétrage de compteurs, analyse des usages, suivi des participants), de faire connaître et organiser des événements (ateliers/visites/temps de rencontres) et d'accéder à des éco-gestes et actualités variés



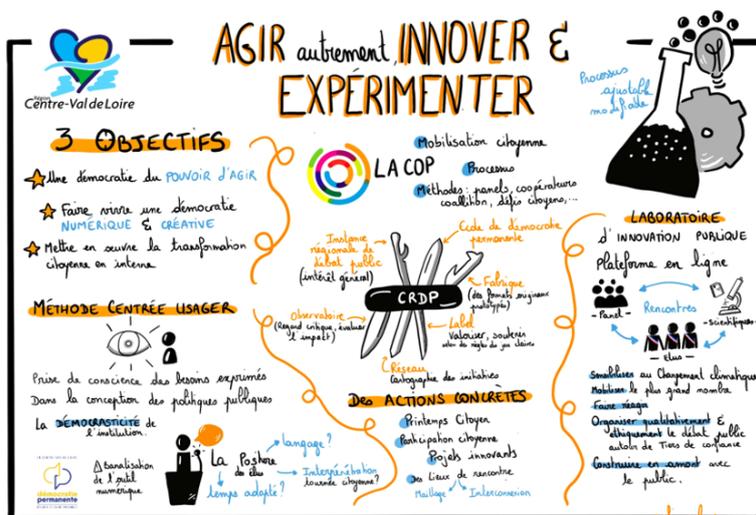
Ambition 2 :



- Mise en place du réseau des ambassadeurs de démocratie permanente. Au 1er octobre 2022 un socle d'une centaine de personnes qui ont décidé de s'appeler porte-voix activateurs de citoyenneté, démultiplicateurs des démarches participatives sur le territoire. Partenariat avec Villes au carré
- Site internet la part citoyenne en ligne depuis janvier 2020 avec cartographie des acteurs
- Dans le cadre de la COP, émergence d'un réseau de plus de 300 coopérateurs et 38 coalitions
- Travaux du réseau Oxygène sur les démarches participatives et les tiers lieux. Nouvelle évolution de ce lab des initiatives sur les démarches de transition.
- Dispositif AvosID
- Plus de 70 Rencontres citoyennes dans le cadre du printemps citoyen en 2019 et plus de 80 en 2020 malgré la situation sanitaire ; une belle dynamique du territoire
- Création par la communauté de démocratie permanente d'une Riposte créative lors du premier confinement
- Adhésion au Groupement d'intérêt Scientifique GIS national démocratie et participation et collaboration avec le laboratoire CITERES de Tours notamment sur le Projet de recherche Transitions et démocratie Tecdem financé par l'ADEME de 2022 à 2025



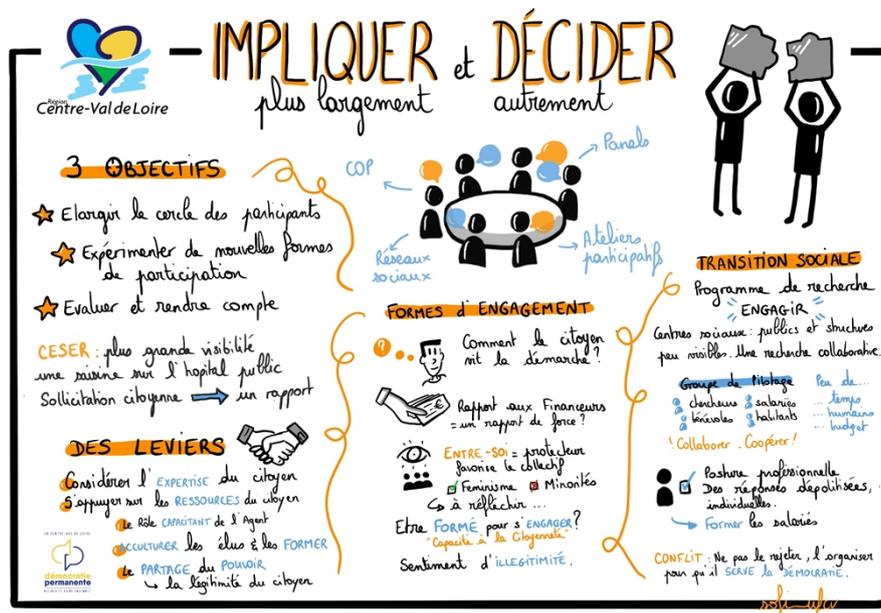
Ambition 3



- Faisons de rencontres dans le cadre du printemps Automne s citoyens. Dynamique de territoires. 2019 plus de 70 initiatives citoyennes valorisées sur le site dédié et plus de 80 en 2020. Sur ces deux années mobilisation d'un appel a projet dédié pour 67 (20 en 2019 et 47 en 2020) projets à hauteur de 122 000 euros
- Mise en place d'une étude de préfiguration CRDP avec atelier participatif séminaire de design.
- Redéfinition des défis de la transition repensés en défi citoyen pour le climat avec un parcours à la carte et multi thèmes ; alimentation, énergie, biodiversité, mobilité, déchets
- Salons vivatech et évènements HTD reconduits. En mars 2022 journée citoyenneté et numérique
- Processus unique COP avec Méthodologie transversale et participative
- 2022 Etats Généraux de la jeunesse plus de 100 rencontres format innovant (monopoly inégalités)
- 2022 : lancement programme let's go for climate panels et mobilisation citoyenne
- Mise en place d'un Lab'interne d'innovation des politiques publiques pour développer en outre la méthode centre usager sur certains projets.
- Formation d'un réseau interne de facilitateurs en intelligence collective
- Démarche globale centrée usager Lycée du futur dans l'élaboration des lycées de Hanches et Châteauneuf sur Loire



Ambition 4



- Recours aux médias sociaux
- Recours à des panels ; 2016 Préparation du CPRDFOP (40 pers), 2017 Elaboration plan d'actions Démocratie Permanente (96 panelistes), 2018 Elaboration du PRPGD (30 panelistes), 2019-2020 Elaboration d'un accord COP (30 panelistes)
- Gouvernance revue CPCC et CPRI
- Processus unique COP avec Méthodologie transversale et participative. Lets go for climate
- 2022 EG jeunesse plus de 100 rencontres et 500 contributions
- Site www.democratie-permanente
- Mise place d'ateliers participatifs avec usagers et /ou habitants dans la conception ou redéfinition des politiques régionales